

Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'urgence d'agir

L'invité

Stéphane Chatelin,
directeur de négaWatt

Le point sur...

Se chauffer
sans carbone

Actualités

Dix mesures
pour l'éolien

Protéger les plus vulnérables

« **L**a précarité énergétique fait de plus en plus souvent irruption dans le débat public. Lors des vagues de froid. Chaque fois que les prix des énergies s'envolent. Quatre ans après le mouvement des Gilets jaunes, et près de 50 ans depuis le premier pic pétrolier, nous faisons mine de redécouvrir notre vulnérabilité face à nos énormes et quotidiens besoins en énergie. Mais la précarité énergétique qui touche, été comme hiver, plusieurs

millions de personnes en France, reste encore mal connue et mal prise en compte par les politiques publiques. Pourtant, ses conséquences sur la santé, la vie sociale, le budget et le confort des ménages touchés sont énormes.

Prix de l'énergie trop élevés, mauvaise isolation des passoires énergétiques... les causes à l'origine de ce fléau sont multiples. Mais pour agir efficacement, nous devons regarder en face les mécanismes structurels – voire systémiques – qui le sous-tendent,

et s'y attaquer : accroissement des inégalités sociales d'une part, et dépendance à la consommation d'énergie non-renouvelable et importée d'autre part. Heureusement, les solutions existent : elles s'appellent solidarité et transition énergétique. Et elles vont indiscutablement ensemble. La transition doit être socialement juste dans ses modalités. Et sa finalité est bien de protéger les plus vulnérables face aux chocs énergétiques et climatiques. »



JEAN-BAPTISTE LEBRUN

DIRECTEUR DU CLER –
RÉSEAU POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

NOTRE ÉNERGIE :
édité par le CLER
mundo-m
47, avenue Pasteur
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Lebrun **Rédactrice en chef :** Stéphanie Cayrol **Rédaction :** Stéphanie Cayrol, Dominique Fidel, Jane Méry, Guillaume Tixier **Réalisation graphique et secrétariat de rédaction :** Jane Méry **Photos :** DR p.2, 10, 11, 21 ; Adobe Stock p.3, 8, 16-19 ; Jérôme Sevrette/Andia p.12-13 **Dessin :** Clara Dealberto p.4 **Photo de couverture :** misskaterina/Adobe Stock **INSS :** 2679-2079.

Financé par



4 DOSSIER

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'urgence d'agir

La crise économique et sanitaire du Covid-19, couplée à la hausse des prix de l'énergie, exacerbent la précarité énergétique. Érigée au rang de priorité nationale depuis la loi de Transition énergétique de 2015, la précarité énergétique demeure pourtant, en France, quasi-absente des débats médiatiques et politiques et de la conscience collective. Pour y remédier, la Fondation Abbé Pierre et 18 organismes dont le CLER – Réseau pour la transition énergétique, sont à l'origine d'une journée de sensibilisation et de mobilisation dont la première édition se tiendra le 10 novembre 2021. Dans ce contexte, et parce que la précarité énergétique n'est pas une fatalité, le CLER – Réseau pour la transition énergétique donne la parole à des experts, des acteurs de terrain et des ménages. L'enjeu : mettre en lumière les solutions qui marchent !

14 TRIBUNE

« **Présidentielles 2022 : décuplons l'énergie positive de nos territoires !** »

Par le Réseau des territoires à énergie positive

16 LE POINT SUR...

Se chauffer sans carbone

18 ACTUALITÉS

Éolien

Dix mesures pour un développement maîtrisé et responsable !

Événement

10 novembre : Journée contre la précarité énergétique

20 L'INVITÉ

Stéphane Chatelin, directeur de l'association négaWatt

22 BOÎTE À OUTILS



Campagne

#LesRegionsEnAction

ENTRETIEN... AVEC AUDREY BERRY

« La précarité énergétique est un sujet sociétal à part entière »



Audrey Berry, analyste auprès du Haut conseil pour le climat, et spécialiste de la précarité énergétique, plaide pour une approche multidimensionnelle de ce phénomène complexe aux conséquences nombreuses. Un enjeu crucial, selon elle, pour assurer une transition climatique juste.

Quelle est votre définition de la précarité énergétique ?

Il existe une définition juridique de la précarité énergétique qui a été établie en 2010, dans le cadre de la loi Grenelle II. Elle fait référence aux difficultés particulières à disposer, dans son logement, de la fourniture d'énergie nécessaire pour faire face à ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. Cette définition est toujours en vigueur mais depuis plusieurs années, de plus en plus d'acteurs lui préfèrent une vision plus large qui intègre aussi le champ de la mobilité. Nous partons du principe que l'achat de carburant pèse parfois très lourdement sur les dépenses énergétiques des ménages, car bon nombre d'entre eux

n'ont pas d'alternative à la voiture pour aller travailler ou étudier. L'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), lui, se concentre essentiellement sur le champ du logement avec deux indicateurs principaux : le ressenti du froid et le taux d'effort énergétique. Selon ce dernier, on considère qu'un ménage est en situation de précarité énergétique lorsqu'il dépense plus de 8 % de ses revenus dans l'achat d'énergie domestique et qu'il fait partie des 30 % les plus pauvres. Ainsi, en 2019, 12 % de Françaises et de Français étaient dans cette situation. Ils étaient également 14 % à avoir froid dans leur logement pendant plus de 24 heures.

En 2013, la Fondation Abbé Pierre a publié une étude sur l'impact de la précarité énergétique sur la santé. Que peut-on dire à ce sujet aujourd'hui ?

La précarité énergétique est un phénomène complexe qui a des conséquences multiples sur la qualité de vie des ménages et notamment sur leur état de santé. Cette étude a révélé que les personnes exposées à la précarité énergétique ont une moins bonne perception de leur santé que les personnes qui n'y sont pas exposées. Elles signalent notamment

plus fréquemment que le reste de la population des affections chroniques respiratoires, ostéo-articulaires ou neurologiques. D'autres travaux, qui ont suivi des ménages avant et après la rénovation énergétique de leur logement, ont montré que ces améliorations avaient des conséquences positives sur la santé psychique des occupants, montrant notamment une baisse de la consommation d'anxiolytiques. On sait aussi que le froid a des impacts sur la sociabilité des personnes qui en souffrent. Depuis quelques années, une autre facette de la précarité énergétique est en train d'émerger avec l'exposition accrue à une chaleur excessive qui peut également avoir des conséquences graves sur la santé comme l'a prouvé de manière dramatique la canicule de 2003. Des travaux académiques anticipent d'ailleurs que les risques de surmortalité estivale dépasseront les risques de surmortalité hivernale d'ici 2050 du fait des impacts du réchauffement climatique. Et les populations les plus vulnérables sur le plan économique seront sans doute les plus touchées, notamment dans les quartiers défavorisés qui sont fréquemment situés dans des îlots de chaleur urbains.

Qui sont les ménages concernés par la précarité énergétique ?

Dans le logement, les profils sont plus variés qu'on pourrait le penser. La précarité énergétique est aux croisements de deux problématiques qui ne sont que partiellement corrélées : le niveau de revenu disponible d'une part et la performance thermique du logement et de ses équipements d'autre part. Et si l'on considère la question de la mobilité, la localisation résidentielle est particulièrement importante à prendre en compte parce qu'elle conditionne la dépendance à l'usage de la voiture. Parmi les précaires énergétiques, il y a donc des ménages très pauvres qui peinent à honorer leurs

factures même si elles sont peu élevées, mais aussi des ménages aux revenus plus importants qui dépensent beaucoup parce que leur logement est très mal isolé et implique des factures d'énergie disproportionnées ; ou encore ceux qui renoncent à se chauffer pour payer l'essence ou la nourriture par exemple... Il y a parmi eux des locataires du parc privé et du parc social, mais aussi de nombreux propriétaires occupants. Tout ceci rend le ciblage des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique particulièrement délicat. Je plaide personnellement pour une approche multidimensionnelle, qui aille plus loin que le seul revenu disponible qui guide encore les dispositifs de soutien aux ménages. Dans cette perspective, les dispositifs doivent davantage cibler les rénovations complètes et performantes, dont les bénéfices sont multiples : facture énergétique réduite, confort thermique amélioré, qualité de l'air intérieur assurée, mais aussi sobriété énergétique et décarbonation. Le plan de relance porte quelques avancées en ce sens, néanmoins insuffisantes, qui doivent être renforcées et complétées en vue d'assurer un véritable équilibre économique de la rénovation performante. Une bonne articulation entre incitations économiques (subventions et taxes) et ingénierie financière (solutions de crédits) reste à concevoir selon le dernier rapport annuel du Haut conseil pour le climat. En complément, les programmes qui reposent sur un repérage des situations de précarité énergétique sur le terrain tel que le dispositif Slime porté par le CLER – Réseau pour la transition énergétique me semblent particulièrement pertinents.

Globalement, la précarité énergétique tend-elle à augmenter ?

Je dirais que l'accent qui a été mis en France sur les rénovations thermiques commence à porter ses fruits avec une baisse de consommation énergétique au m² de 4 % entre 2015 et 2018 même

si elle a été en partie compensée par une hausse de la surface habitée par habitant. La situation évolue dans le bon sens mais bien trop lentement, en raison du manque d'ambition des travaux réalisés. Et aujourd'hui, je crains que la hausse du prix du gaz et bientôt de l'électricité, conjuguée à la réforme du diagnostic de performance énergétique (DPE) qui fera sortir 600 000 logements chauffés à l'électricité de la catégorie des passoires énergétiques, contribuent à ralentir l'évolution positive.

La hausse du prix de l'énergie ne semble pas avoir remis le sujet de la précarité énergétique au centre des débats. Pourquoi n'en parle-t-on pas davantage ?
J'ai aussi été étonnée de ce silence, d'autant plus que la précarité énergétique fait figure de priorité nationale de la politique énergétique depuis la loi de Transition

énergétique de 2015 ! Mais il faut bien admettre que cela demeure un phénomène peu connu dans l'hexagone, et qui fait en outre peu consensus. Ce n'est pas le cas partout en Europe. Au Royaume-Uni par exemple, c'est devenu un enjeu majeur de santé publique et on en parle davantage. Je crois que ce silence relatif est dû au fait que, dans notre pays, la précarité énergétique est majoritairement présentée comme un enjeu d'équité dans la transition écologique et pas comme un sujet social ou sociétal à part entière. Les travaux d'efficacité énergétique constituent pourtant un levier de justice sociale, qui va dans le sens de la transition écologique. ●



Retrouvez la transiiothèque Précarité énergétique sur : www.doc-transition-energetique.info

Les Départements en première ligne

La loi Maptam¹ de 2014 fait des Départements les chefs de file de la lutte contre la précarité énergétique. Une compétence qui les conduit à innover grâce à des actions au plus près des citoyens, et des politiques transversales. Exemples dans le Val-de-Marne et le Lot.

Pour venir en aide à près de 45 000 ménages en situation de vulnérabilité, le Val-de-Marne adopte en 2019 son second plan départemental de lutte contre la précarité énergétique : « *Nous l'avons élaboré de manière transversale avec les services de l'habitat, de l'action sociale, de la protection maternelle infantile, de l'autonomie, et en associant la direction de l'emploi, des formations et de l'innovation sociale* », se souvient Quentin Hoffer, chef de projets précarité énergétique du Conseil départemental. Dès 2019, le Val-de-Marne met en place un partenariat avec les grands acteurs du territoire : la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, la Caisse d'allocations familiales, l'association départementale d'information sur le logement (Adil), la Métropole du Grand Paris, Enedis, GRDF... « *La logique est bien celle du travail en commun et de la mise en réseau des acteurs pour aboutir à une meilleure prise en charge des ménages* », souligne Quentin Hoffer. Cette approche intégrée se décline aussi bien dans l'accompagnement que dans le financement de la rénovation² ou encore dans la formation des professionnels. « *La précarité énergétique est peu visible. Elle implique que nous allions vers les gens, avec un accompagnement individualisé et, quand c'est possible, à domicile, poursuit le chef de projets. Ce qui nous permet de mieux appréhender les situations et mieux prendre en compte les attentes des ménages.* »



L'accompagnement, clé de la réussite

Dans le Lot, la situation de précarité énergétique des ménages est liée aux difficultés d'un territoire à dominante rurale : occupants modestes, défauts d'isolation, surface importante et ancienneté des maisons individuelles. Là aussi, l'accompagnement est la clé. Le Conseil départemental qui porte le programme *Habiter mieux* de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) s'appuie, entre autres, sur des fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie qui viennent compléter aides et accompagnements. « *Ces aides bénéficient à la fois aux locataires et aux propriétaires identifiés par les travailleurs sociaux. Elles permettent de réduire le reste à charge des familles, mais aussi de les raccrocher aux dispositifs de rénovation classiques, qui sont mieux dotés* », détaille Estelle Verdié, chef du service logement, à la direction des solidarités départementales du Lot.


¹ Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
² qui ne relève pas de la compétence des Départements.

EN CHIFFRES

12 MILLIONS 
DE PRÉCAIRES ÉNERGÉTIQUES EN FRANCE

LA PRÉCARITÉ LIÉE À L'ÉNERGIE EST PLUS IMPORTANTE CHEZ LES 18 – 34 ANS.





66 %
 ONT RESTREINT LEUR CHAUFFAGE

32 %
 DÉCLARENT RENCONTRER DES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

20 %
DE MÉNAGES LES PLUS PAUVRES CONSACRENT À L'ÉNERGIE UNE PART DE BUDGET **2,5 FOIS PLUS ÉLEVÉE QUE LES 20 % LES PLUS RICHES**



EN EUROPE, PART DES MÉNAGES N'ÉTANT PAS EN CAPACITÉ DE CHAUFFER CORRECTEMENT LEUR LOGEMENT EN 2019

BULGARIE		30,1 %
ITALIE		11,1 %
FRANCE		6,2 %
ALLEMAGNE		2,5 %

(SOURCES : ONPE, EUROSTAT, BAROMÈTRE ÉNERGIE-INFO 2020, ADEME)

Des solutions pour en sortir

La rénovation énergétique est la solution la plus durable et la plus efficace pour sortir de la précarité énergétique. Mais ce n'est pas la seule. De nombreuses initiatives permettent d'aller vers les ménages les plus exposés et de les accompagner.



« **I** ne suffit pas de mettre en place des aides financières pour qu'elles soient utilisées. »

Pour Marie Moisan, experte précarité énergétique au CLER – Réseau pour la transition énergétique, le manque de lisibilité des dispositifs d'aide aux travaux occasionne un taux de non-recours trop important : jusqu'à dix financements différents peuvent être mobilisables pour un projet de rénovation énergétique, obligeant à mettre en place une véritable ingénierie financière. Par ailleurs, 62 % des personnes en situation de précarité énergétique sont des locataires, qui

ne sont pas directement ciblés par les dispositifs existants. Un accompagnement des ménages en difficultés est donc absolument indispensable, pour les locataires comme les propriétaires, dans l'habitat collectif comme individuel.

Aux côtés des locataires

Pour dépasser les conflits entre les bailleurs qui n'ont pas d'obligation légale de rénover leur logement, et les locataires, **l'association départementale d'information sur le logement (Adil) du Morbihan** s'est engagée dans une démarche de médiation. Elle permet de

restaurer le dialogue lorsque les situations sont tendues. Sur les 164 situations suivies en médiation depuis 2017, près d'une cinquantaine ont abouti à la réalisation de travaux, une vingtaine au relogement des locataires. Dans l'Hérault, depuis 2002, avec **les fonds d'aide aux travaux de maîtrise de l'eau et de l'énergie, l'association Gefosat**, adhérent du CLER – Réseau pour la transition énergétique, aide les ménages à bas revenus à réduire leurs charges. En 2019, 85 % des ménages entrés dans ce dispositif étaient des locataires. « *Près de la moitié des locataires accompagnés ont pu bénéficier de la réalisation de travaux dans leur logement. Sur l'ensemble des situations, l'économie financière par foyer s'élève à 195 euros par an* », précise Sandrine Buresi, directrice du Gefosat.

Informier et accompagner

Initiée en 2015 dans le Maine-et-Loire, **l'association des Locaux moteurs** forme des habitants-relais pour aller informer, en milieu rural, des voisins en situation de précarité énergétique. « *La proximité engendre la confiance : huit portes sur dix s'ouvrent à nos équipes. L'année dernière, en trois missions, nous avons*



(SOURCE : ONPE)

généralisé 100 dossiers de travaux déposés et 1,2 million de travaux chez des ménages qui jamais n'auraient lancé ces démarches sans nous », souligne Claudine Pezeril, fondatrice de l'association qui, forte de ces résultats, a essaimé dans le Finistère. Ailleurs, **des dispositifs d'auto-réhabilitation accompagnée** aident à améliorer l'habitat, dans certaines régions, **un Bricobus** vient à la rencontre des habitantes et des habitants, les consultant et réalisant des travaux à leurs côtés... « *La lutte contre la précarité énergétique ne repose pas sur des solutions uniquement techniques ou financières : il faut avant tout renforcer l'humain et sans doute valoriser et financer davantage l'accompagnement* », conclut Marie Moisan.

L'AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE : UN DISPOSITIF MARGINAL À VALORISER

« *Placer l'habitant au cœur de la démarche de travaux* », c'est la promesse de l'auto-réhabilitation accompagnée : un dispositif proposé par 140 structures en France, réunies au sein du réseau RéPAAR créé et animé par les Compagnons bâtisseurs et Oikos Ecoconstruction. « *En plus des opérations lourdes aux montages financiers complexes, ce modèle solidaire permet aux ménages d'améliorer à coût réduit le confort et la qualité de leur logement*, estime Claire Bally, responsable de projets précarité énergétique au CLER, *il doit se développer !* » Au cours d'un chantier d'auto-réhabilitation, des professionnels du bâtiment, des bénévoles et des jeunes volontaires accompagnent l'habitant – qu'il soit propriétaire ou locataire – à mener à bien son projet. Bricolage, outils, bonnes décisions : l'objectif est d'apprendre à réaliser des travaux à la hauteur de ses moyens et de ses capacités physiques.

EN SAVOIR ☎ www.compagnonsbatisseurs.eu/autorehabilitation

Pourquoi les politiques publiques sont-elles insuffisantes ?

Peut mieux faire ! Les dispositifs mis en place par l'État ne sont pas à la hauteur des enjeux sociaux, climatiques ou économiques de la précarité énergétique. Pour sortir les ménages de l'ornière, il faut investir.



CLAIRE BALLY, RESPONSABLE DE PROJETS PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« Les ménages font face à des difficultés quotidiennes pour payer leurs factures d'énergie dans les passoires, à tel point que certains se privent de chauffage. Pour les aider à sortir de cette spirale, **il faut augmenter les aides au paiement de ces factures.** D'abord grâce au fonds Solidarité logement qui manque encore cruellement de moyens et dont le nombre de bénéficiaires est en nette diminution. Son budget pourrait être démultiplié si tous les fournisseurs d'énergie y abondaient au même niveau qu'EDF et Engie. Ensuite, grâce au chèque énergie dont le montant de 150 euros annuels est largement insuffisant, et le sera encore davantage avec l'explosion des prix de l'énergie. Enfin, les pouvoirs publics doivent cibler en priorité les ménages modestes pour réaliser une rénovation complète et performante de leur logement, grâce à un accompagnement technique et financier efficace qui place l'habitant au cœur de la démarche de travaux, et un reste à charge pour l'habitant réduit au minimum. »



DANYEL DUBREUIL, RESPONSABLE DE L'INITIATIVE RÉNOVONS, COORDONNÉE PAR LE CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« Avec 4,8 millions de passoires thermiques en France, **on ne peut pas se contenter de mesures cosmétiques.** Le gouvernement doit prendre ce problème au sérieux grâce à une loi de programmation pluriannuelle pour la rénovation énergétique des bâtiments. Ce quinquennat n'aura pas permis l'impulsion d'une stratégie structurante et cohérente pour améliorer la qualité du bâti. Le plan de relance est venu soutenir le business as usual, mais ses financements n'ont pas été articulés à des objectifs précis de baisse des émissions, et n'ont pas incité les acteurs économiques à agir sur le long terme. Idem pour la loi Climat et Résilience. Comment l'État compte-t-il appliquer l'interdiction de la mise en location des passoires à partir de 2025 ? Après des décennies de mauvaises constructions, **il doit investir financièrement pour améliorer et rénover ce parc.** »

« Le gouvernement doit prendre ce problème au sérieux. »

« On ne peut pas penser les dispositifs sans les usagers ! »

Pour Elvire Bornand, sociologue spécialiste de l'action publique, il faut davantage écouter le besoin des ménages pour leur proposer un accompagnement adapté à leurs difficultés.



Quels sont les freins psychologiques qui empêchent les ménages d'agir pour améliorer leur situation ?

La plupart ne savent même pas qu'ils souffrent de précarité énergétique car ils ne perçoivent pas leur consommation d'énergie. Elle est une chose abstraite, contrairement au mal-logement ou à l'insalubrité, ou encore au prix du carburant qui est un obstacle repérable. Bien souvent, les ménages n'ont pas conscience du problème et donc des solutions qui leur permettraient de réduire le montant de leurs factures ou d'obtenir une meilleure qualité de vie chez eux. D'autant plus que le confort à la maison est une notion subjective. Tout dépend des conditions de vie auxquelles vous êtes habitués, ou encore de vos propres critères de bien-être.

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils leur venir en aide ?

En les repérant et en allant à leur rencontre. Par exemple, les ménages qui ont des factures impayées sont orientés vers les centres communaux d'action sociale. C'est donc là qu'il faut agir pour coordonner l'information et les aides financières, et faire connaître leurs droits aux usagers. La plupart du temps, ils ne savent pas qu'ils peuvent changer de fournisseur d'énergie, ni de quelle aide bénéficier en cas d'accident de la vie, et encore moins comment réagir face au démarchage intempestif d'entreprises frauduleuses. Il faut également savoir s'adapter aux spécificités des locataires qui sont le plus souvent concernés par la précarité énergétique, et à celles des propriétaires.

Quelles difficultés rencontrent ces différents types de public ?

Les locataires sont impuissants : dans le parc social, les bailleurs leur opposent leurs difficultés à financer les travaux ou les autres urgences sociales auxquelles ils doivent faire face. Dans le parc privé, les locataires craignent la hausse des loyers s'ils demandent des travaux de rénovation énergétique aux bailleurs. Mieux vaut avoir un logement mal isolé, que pas de logement du tout... Les propriétaires de passoire énergétique sont vite découragés face aux démarches qu'ils doivent entreprendre : passé l'embouteillage à l'entrée des dispositifs d'accompagnement, il faut constituer un dossier imposant, contracter un crédit, coordonner les artisans sur le chantier... C'est trop long. Avant d'aboutir, les ménages décrochent.

Comment ces dispositifs pourraient-ils évoluer ?

Il faut faire appel à l'expérience des gens. Ces dispositifs s'appuient avant tout sur un principe de gestion des finances publiques. Mais on ne peut pas penser les dispositifs sans les usagers ! En outre, ce management de projet épuise les acteurs de terrain qui ont l'impression de bricoler des solutions. Il est vain de faire rentrer coûte que coûte des personnes dans un dispositif qui les perd : attendre trois ans, prendre des risques financiers, dévoiler ses comptes... tout cela est contre-productif. Repartons des usages pour retrouver du sens dans l'accompagnement !

Au cœur de la précarité énergétique

Depuis 2013, le CLER – Réseau pour la transition énergétique propose un programme de lutte contre la précarité énergétique, le Slime. Destiné aux ménages, il est mis en œuvre par les collectivités. Reportage chez Christine Colombel qui en a bénéficié.

Depuis 2016, Christine Colombel habite un appartement en duplex de 100 m² qui occupe la partie centrale d'une grande longère en pierres dorées, nichée aux abords d'une petite commune paisible du Morbihan. « L'été, c'est très agréable d'habiter ici, l'espace est vaste et le jardin me plaît beaucoup », indique d'emblée cette employée de la restauration de 59 ans. Mais l'hiver est une autre histoire : « La maison est tellement mal isolée qu'il y a des courants d'air partout. Je sens le froid qui passe sous les plinthes. J'ai dû renoncer à utiliser les convecteurs électriques. Pour atteindre une température acceptable, il faut que je les pousse au maximum et j'ai peur des factures que je pourrais recevoir, sachant que j'ai de petits revenus et une situation professionnelle très fragile depuis la crise

sanitaire. Du coup, j'utilise uniquement la cheminée de la grande pièce du bas par temps froid, mais elle est largement fissurée et dépourvue de trappe. Je sais que c'est dangereux, alors je ne m'autorise qu'une flambée par jour. Mes enfants refusent désormais de m'envoyer leurs petits en hiver, de peur qu'ils tombent malades. » D'ici quelques mois, la situation devrait s'arranger grâce à la ténacité de cette habitante et de l'Adil 56 qui l'accompagne avec le Slime (mis en place par le Département du Morbihan). « Madame Colombel a contacté l'Adil suite à une augmentation de loyer imprévue, justifiée par sa propriétaire par la réfection du toit. Lors de sa rencontre avec la juriste, elle a mentionné ses conditions de vie et notre collègue nous a transféré son dossier », se souvient Bénédicte Garçon, responsable de Morbihan Solidarité Énergie (MSE), le bras armé de l'Adil 56 pour la lutte contre la précarité énergétique.

Du diagnostic au plan d'actions

Quelques semaines plus tard, une chargée de visite de l'association Soliha mandatée par MSE se rend chez Madame Colombel pour une visite approfondie. Dans le Morbihan, 400 à 500 visites à domicile sont ainsi organisées chaque année dans le cadre du dispositif Slime. Une moitié d'entre elles concernent des locataires



du parc privé, les autres se répartissent à parts égales entre locataires d'habitats à loyers modérés et propriétaires occupants. « La première partie de la visite consiste à dresser le constat des dysfonctionnements au niveau du bâti, des équipements et des usages, explique Bénédicte Garçon. Les chargés de visite analysent dans ce cadre les factures d'énergie et les rapportent au niveau de confort constaté dans l'habitat afin de prendre la mesure réelle d'une éventuelle surconsommation. La visite donne aussi lieu à l'installation de petits équipements pour un gain de confort ou de premières économies d'énergie. Mais l'objectif principal est d'élaborer des préconisations techniques ou comportementales pour améliorer la situation, en orientant au besoin le ménage vers des aides financières ou un accompagnement personnalisé. »

Une médiation avec le bailleur

Chez Christine Colombel, l'état des lieux confirme les dires de l'occupante, soulignant en sus une électricité non conforme, un convecteur hors d'âge, une porte qui ne ferme pas l'été, un défaut d'étanchéité sur une fenêtre et une extraction de VMC qui se déverse dans les combles et endommage l'isolation. Dans les jours qui suivent, Bénédicte Garçon adresse le rapport de visite à la locataire et sa propriétaire, accompagné de recommandations sur les travaux obligatoires, portant notamment sur la sécurisation de

« Ma maison sera bien plus confortable cet hiver. »

l'installation électrique et de la cheminée. « Depuis cette visite, je suis régulièrement en contact avec MSE qui suit mon dossier de très près. Quand je leur ai dit que la propriétaire ne semblait pas avoir engagé de démarche dans la perspective de travaux, ils ont à nouveau pris contact avec elle pour débloquer la situation », poursuit Christine Colombel. « Dans ces missions de médiation, nous nous efforçons avant tout de faciliter le passage à l'acte pour que la situation locative progresse de manière constructive, indique Bénédicte Garçon. Pour ce faire, nous nous appuyons sur plusieurs outils et, en particulier, sur des fonds financés par le Département et la Fondation Abbé Pierre. Ils prennent en charge une partie du coût des travaux et des équipements en complément des dispositifs publics. » Dans ce cas précis, l'issue a été positive : les travaux sur l'installation électrique ont pu être menés à bien et des entreprises sont venues faire des devis pour l'isolation des combles et l'installation d'un poêle à bois dans le foyer de la cheminée qui sera elle-même gainée. « Si tout se passe comme la propriétaire me l'a annoncé, je devrais passer l'hiver prochain dans une maison bien plus confortable », annonce Christine Colombel en conclusion.



« Présidentielles 2022 : décuplons l'énergie positive de nos territoires ! »

PAR LE RÉSEAU DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE EN DIRECT
DES 11^È RENCONTRES ÉNERGIE ET TERRITOIRES RURAUX, À MILLAU.

L'urgence climatique n'est plus à démontrer. Ses manifestations physiques font tristement la Une de tous les journaux. Les scientifiques ne savent plus comment nous inciter à agir, et nous rappellent que chaque occasion manquée nous coûte cher et met la marche un peu plus haut pour les années à venir.

Candidates, candidates, les discours ne suffiront pas !

Candidates et candidats, prétendant·e·s aux plus hautes responsabilités de l'État, l'heure n'est plus aux hésitations ! Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour la France et respecter les engagements pris au niveau international, les discours et les injonctions ne suffiront pas... Au sein du réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS), les acteurs de terrain agissent depuis plusieurs années, avec détermination, pour transformer l'impératif de transition énergétique et écologique en une opportunité de développement local, de création de valeur et de cohésion sociale sur leur territoire.

Nous comptons sur vous pour entretenir et amplifier l'énergie positive qui anime nos ter-

ritoires et élargir la mobilisation pour engager l'ensemble des territoires français.

En finir avec l'empilement des dispositifs

Le réseau des Territoires à Énergie Positive, souhaite que l'arrivée d'un nouveau gouvernement ne soit pas synonyme de nouveaux dispositifs. Depuis 15 ans, les programmes se succèdent et se superposent. Les chargés de missions de nos territoires s'épuisent à répondre, souvent dans l'urgence, aux différents appels à projets régionaux, nationaux ou européens, pour tenter de capter des fonds. Pour les élus locaux, entre les obligations réglementaires en perpétuelle évolution parfois contradictoires, l'absence de visibilité budgétaire, à commencer par le financement des animateurs et facilitateurs territoriaux, pas facile de construire une politique de long terme.

Or, le premier enseignement de notre expérience est que la transition s'inscrit dans le temps long. Au-delà des premières réalisations, c'est en effet tout le territoire et tous ses acteurs qu'il faut mobiliser pour faire évoluer les modes de

**« PLUTÔT QUE DE TOUT
RÉINVENTER, RENFORÇONS
L'AMBITION ET LES MOYENS
ALLOUÉS À CHAQUE TERRITOIRE ! »**

vie, l'activité locale, la gouvernance territoriale, en conciliant enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Des chantiers immenses sont à mener dans la durée et en concertation avec un jeu d'acteurs complexe pour éviter la montée d'oppositions souvent stériles.

Donner de la visibilité

Plutôt que de tout réinventer en 2022, renforçons l'ambition et les moyens alloués pour que chaque territoire puisse bénéficier d'un contrat de transition écologique établi dans le cadre d'une relation partenariale équilibrée et pérenne. Faisons du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) un véritable outil d'articulation des stratégies territoriales, régionales et nationales, qui rassemble les moyens, de toutes origines, indispensables à la conduite des transitions : financement de l'ingénierie territoriale et capacité d'investissement. Donnons aux acteurs territoriaux une visibilité suffisante pour engager des politiques publiques de temps long à la hauteur des défis à relever. ●

**Tribune parue le 29 septembre 2021.
À lire dans son intégralité sur :
www.lagazette.fr**

« Énergie solaire : l'État confisque-t-il les moyens d'agir aux territoires ? »

Par l'adoption d'un arrêté initialement censé doper les installations de production d'énergie photovoltaïque, la France vient de porter le coup de grâce aux centaines d'initiatives collectives de production d'énergie solaire, portées par des groupes d'habitants et de collectivités.



**Découvrez cette tribune
publiée le 11 octobre 2021,
et signée par 320 signataires
dont le CLER – Réseau pour**

**la transition énergétique sur :
www.energiepartagee.org
et www.lemonde.fr**

Se chauffer sans carbone



Pourquoi la performance du chauffage domestique est-elle un enjeu européen ?

L'introduction en 2015 des réglementations européennes sur l'affichage énergétique et l'écoconception a évité jusqu'à présent l'émission de 20 millions de tonnes de CO₂ par an. *Coolproducts for a cool planet*, une coalition d'ONG européennes dont fait partie le CLER – Réseau pour la transition énergétique, s'efforce de faire évoluer ces réglementations vers toujours plus d'efficacité. Elle estime que si on cessait d'installer des équipements de chauffage à énergie fossile à partir de 2025, on assurerait deux tiers des réductions d'émissions nécessaires pour atteindre l'objectif de neutralité carbone du secteur du bâtiment résidentiel et tertiaire en 2050. Le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie appelle aussi à abandonner dès 2025

En Europe, les équipements de chauffage et les chauffe-eaux représentent près de 25 % des émissions de CO₂, un niveau comparable à celui du transport routier¹. Comment parvenir à faire sortir nos équipements de chauffage des énergies fossiles, en conciliant performances thermiques, économiques et écologiques ? Le point avec Sophie Attali, experte en économie d'énergie et directrice du Guide Topten.

les énergies fossiles pour se chauffer. Plusieurs États membres de l'Union européenne ont déjà anticipé : le Danemark interdit les chaudières à fioul ou à gaz naturel dans les constructions neuves depuis 2013, la Norvège a interdit leur usage domestique en 2020.

Quelle est la situation en France ?

Un décret visant à interdire les chaudières au fioul et à charbon dans les bâtiments neufs comme existants devait entrer en vigueur en janvier 2022, mais a finalement été reporté. Il est en cours d'examen devant le Conseil d'État. La nouvelle réglementation environnementale (RE2020) qui régit la construction de bâtiments s'attèle à décarboner l'énergie nécessaire au chauffage, en fixant un seuil maximal d'émissions de gaz à effet de serre pour la consommation d'énergie, de 4 kg de CO₂ par m² et par an pour les maisons individuelles, et de 6kg par m² et par an pour les logements collectifs neufs,

à partir de 2024. Cela exclut les systèmes fonctionnant exclusivement au gaz naturel. Mais il reste tout l'enjeu des bâtiments existants et des rénovations.

Quelles solutions de chauffage reste-t-il ?

Il existe aujourd'hui de nombreuses alternatives à la consommation d'énergie de chauffage non renouvelable : les pompes à chaleur, les chaudières biomasse, les réseaux de chaleur urbain, les panneaux solaires thermiques, la géothermie... On voit aussi apparaître des chaudières à hydrogène, mais à ce stade, le recours à ce vecteur énergétique pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

Quel est le meilleur système de chauffage ?

Seul un thermicien est en mesure de vous répondre, en analysant votre situation particulière. Les conseillers du réseau FAIRE de l'ADEME sont là pour vous aider à déterminer vers quel équipement vous tourner. L'isolation est bien sûr primordiale : aucun équipement n'est performant dans une

passoire thermique. Une fois votre choix d'équipement arrêté et correctement dimensionné à vos besoins, vous pouvez vous tourner vers nos guides Topten, qui sont réalisés par des équipes indépendantes pour aider les consommatrices et consommateurs, et les acheteurs professionnels, à choisir les produits les plus économes en énergie. Aujourd'hui, en matière de chauffage, nous informons principalement sur les pompes à chaleur associées à des planchers chauffants ou des radiateurs basse température, qui sont parmi les équipements les plus performants. Nous avons prévu de faire bientôt un comparatif des chaudières biomasse.

Les étiquettes énergétiques ne fournissent-elles pas déjà ces informations ?

Ces étiquettes sont élaborées en associant



18 %
DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA FRANCE
PROVIENNENT DE L'USAGE DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES EN 2020.
(SOURCE : WWW.CITEPA.ORG)

les syndicats de fabricants. Ceux-ci défendent tous leurs membres, y compris les moins performants, ce qui aboutit parfois à un nivellement, avec des situations incongrues et peu compréhensibles. Par exemple, les chaudières à gaz fossile peuvent obtenir une classe A sur l'étiquette actuelle ! Une révision est en cours et les meilleures classes ne devraient être réservées qu'aux systèmes utilisant des renouvelables. Mais elle n'entrera en vigueur que dans plusieurs années. Le classement Topten ne retient que les meilleurs modèles

et permet de comparer des produits qui ont le même étiquetage, selon une méthodologie claire et affichée, qui tient aussi compte de la réglementation européenne en matière d'écoconception.

« Il existe de nombreuses alternatives à la consommation d'énergie de chauffage non renouvelable »

Enfin Topten, au-delà de l'information du consommateur, contribue aussi à l'évolution des réglementations. Notre réseau se déploie dans 16 pays européens et nos recommandations ont par exemple abouti à la généralisation des veilles automatiques sur les machines à café. Cela peut sembler anecdotique, mais en maintenant l'eau chaude en permanence, ces petits appareils pouvaient consommer autant qu'un réfrigérateur ! La problématique est similaire avec les chauffe-eaux, avec des consommations bien plus importantes... ●

¹ www.coolproducts.eu/product/boilers

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Un partenariat
avec Soliha

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique et la fédération Soliha – Solidaires pour l'habitat – ont signé l'été dernier un partenariat. Objectif : développer le Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) d'intérêt général, en jouant sur la complémentarité de leurs structures. « *L'enjeu est de renforcer le lien entre les deux structures en promouvant leurs programmes respectifs au sein de leur réseau, et aussi d'orienter les ménages accompagnés pour des travaux de rénovation énergétique vers la structure locale pertinente, c'est-à-dire les Espaces Conseil FAIRE ou les opérateurs habitat, en fonction de leur profil* », explique Etienne Charbit, responsable efficacité énergétique au CLER – Réseau pour la transition énergétique.

EN SAVOIR +

Voir toutes nos actualités sur www.cler.org/actualités

ÉOLIEN

Dix mesures pour un développement maîtrisé et responsable



Mardi 5 octobre, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, a présenté dix mesures s'articulant autour de trois grands axes : instruire les projets avec le plus haut niveau d'exigence, réduire l'impact des parcs éoliens pour les riverains et faire de l'éolien un choix et une chance pour les territoires. Conformément à l'engagement pris par la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et compte-tenu de la hausse prévue de la demande en électricité dans les prochaines années, la ministre a rappelé qu'il était indispensable de développer massivement les énergies renouvelables. « *L'éolien est une énergie renouvelable décarbonée et bon marché qui a toute sa place dans notre mix énergétique* », a-t-elle déclaré lors de la conférence de presse réunissant les acteurs de la filière.

➔ www.ecologie.gouv.fr

EN CHIFFRES

87 % des Français·e-s

SOUHAITENT QUE LE OU LA FUTUR·E PRÉSIDENT·E ET SON GOUVERNEMENT ENCOURAGENT LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN FRANCE.

6 personnes
sur 10

CONSIDÈRENT QUE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE NE VA PAS ASSEZ VITE DANS NOTRE PAYS.



(SOURCE : SONDAGE IFOP DE SEPTEMBRE 2021 EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES - WWW.IFOP.COM)



ÉVÈNEMENT

JOURNÉE
CONTRE LA
PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
10 NOV 2021

La Fondation Abbé Pierre et 18 organismes dont le CLER – Réseau pour la transition énergétique, sont à l'origine d'une journée nationale de sensibilisation à la précarité énergétique. Rendez-vous le 10 novembre 2021, pour la première édition ! Au carrefour des enjeux sociaux et écologiques, la précarité énergétique est une forme de mal-logement qui touche 12 millions de personnes en France. Au programme : des événements pour valoriser les solutions territoriales. Associations, collectivités, entreprises... toutes se sont engagées !

➔ www.journee-precarite-energetique.fr



Le CLER et son réseau mobilisés

LE 10/11 À BESANÇON

La Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et la Communauté de communes Doubs Baumoises organisent une journée de débats avec tous les acteurs locaux en lien avec la précarité énergétique. Des stands et des animations seront déployés sur les marchés en partenariat avec les associations caritatives locales.

LE 14 ET 15/12 À PARIS

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique vous donne rendez-vous pour la rencontre nationale du réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement (RAPPEL) et le séminaire Slime. Deux jours pour échanger sur les solutions durables !

LE 4/11 À LAMBALLE
ET LE 13/11 À SAINT-BRIEUC

L'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Saint-Brieuc anime une roue de l'énergie pour échanger avec les habitants sur les thèmes suivants : facture d'énergie, qualité de l'air et humidité, écogestes, précarité énergétique...

4^e colloque de l'Observatoire
national de la précarité énergétique

LE 9/11 À LILLE

En étroite collaboration avec la Métropole européenne de Lille, ce colloque revient sur dix ans de Grenelle de l'environnement. Il dressera un bilan des instruments de lutte contre la précarité énergétique et fera le point sur les perspectives des dix années à venir.

➔ www.colloques-onpe.ademe.fr



« La réduction de nos consommations énergétiques est l'occasion d'une relance industrielle vertueuse »

Directeur de négaWatt, Stéphane Chatelin décrypte le dernier scénario de transition énergétique pour la France élaboré par l'association.



STÉPHANE CHATELIN
DIRECTEUR DE NÉGAWATT

Quel est le propos du scénario négaWatt 2022-2050 ?

Nous avons pris l'habitude de proposer un nouveau scénario à chaque élection présidentielle. C'est l'occasion de mettre à jour les données et d'aller plus loin dans certains domaines. Dans celui-ci, nous prenons par exemple en compte les impacts de notre trajectoire 100 % EnR sur les matières premières. Nous avons aussi regardé comment ce scénario pouvait s'accompagner d'une relance industrielle vertueuse, avec la relocalisation de certaines industries comme la filière des batteries électriques.

Quelles sont les grandes lignes de ce scénario ?

Nous proposons une trajectoire 100 % EnR, avec une baisse des consommations énergétiques dans tous les secteurs, grâce à une plus grande sobriété et une meilleure efficacité. Cette baisse des consommations représente une division par deux pour l'énergie finale, et par trois pour l'énergie primaire. Déjà présente dans nos scénarios précédents, l'électrification des usages s'accroît, notamment dans la mobilité et l'industrie. La part

de l'électricité dans les énergies qui est de 25 % aujourd'hui passe à 45 % en 2050. Elle s'accompagne toutefois, globalement, d'une baisse des consommations électriques. La sobriété est un passage obligé pour l'ensemble des énergies mais aussi pour les matières premières. Le changement climatique n'est pas le seul enjeu : la pollution de l'air provoque 50 000 décès chaque année ; la biodiversité est en train de s'effondrer. Notre grille de lecture est multiple et s'appuie largement sur les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU.

La baisse des consommations d'énergie signifie-t-elle la décroissance ?

Nos scénarios ont des impacts économiques positifs, en remplaçant des énergies importées par des activités locales génératrices d'emploi. Le scénario négaWatt 2022 – 2050 va plus loin, en montrant qu'il est possible de réduire la consommation énergétique tout en procédant à un redéploiement industriel. En outre, la réduction de la consommation entraîne aussi un allègement de la facture énergétique des ménages. Pour autant, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) n'est clairement

pas un objectif en soi. Cet indicateur ne rendant nullement compte des désastres environnementaux ou du bien-être d'une population.

Comment votre scénario s'articule avec ceux de RTE ou de l'ADEME ?

RTE propose six *mix* de productions associés à différentes trajectoires de consommation. Si la moitié de ces scénarios envisagent de nouveaux réacteurs nucléaires, les autres s'appuient massivement sur les renouvelables, l'un d'entre eux proposant le 100 % EnR. Je pense qu'il y a là une petite leçon d'humilité pour tous ceux qui prétendent depuis des années qu'un *mix* électrique 100 % renouvelable est impossible, faisant fi de nombreux travaux existants. Ce qui nous distingue de ce scénario de RTE, c'est principalement que notre périmètre d'études est beaucoup plus vaste. Nous n'étudions pas que l'évolution du seul système électrique (consommation et production), nous nous intéressons à l'ensemble de notre système énergétique. Par ailleurs, nous intégrons les émissions importées dans nos bilans de gaz à effet de serre (contrairement à la Stratégie nationale bas carbone). Ce qui nous conduit,

pour aboutir à la neutralité carbone en 2050, à une plus grande réduction des consommations d'énergie. L'ADEME propose aussi plusieurs scénarios, avec des trajectoires contrastées. Nous n'avons retenu pour notre part qu'une seule trajectoire, celle que nous jugeons la plus soutenable. Mais nous partageons les constats de l'ADEME et avons même travaillé avec elle sur différents sujets, en particulier ceux ayant trait aux impacts sur les matières premières.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Notre scénario va apporter des éléments d'analyse au débat public durant la campagne des élections présidentielles. Mais nous comptons peser sur les orientations politiques au-delà des échéances électorales. En parallèle, depuis trois ans, nous travaillons avec une quinzaine de partenaires à l'élaboration d'un scénario 100 % EnR européen, atteignant la neutralité climatique. Il devrait paraître fin 2022. En 20 ans, ce sont surtout les leviers européens qui ont fait bouger les lignes. Mais en matière d'énergie, tous les échelons sont pertinents, y compris les plus locaux.

BIO

2006 : formation de chargé de projet en efficacité énergétique, EnR et écoconstruction à l'Asder – Chambery

2009 : création d'Enercoop Ardennes

2011 : arrivée à négaWatt dont il devient directeur en 2014

♥ Coup de cœur

La précarité énergétique expliquée aux enfants

Jérémy et la maison malade est un livre pour enfants imaginé et conçu par quatre étudiants grenoblois. Il explique aux enfants, avec simplicité et sans tabou, ce qu'est la précarité énergétique. Derrière l'histoire racontée, l'enjeu est aussi d'encourager les personnes confrontées à cette situation à entamer les démarches pour être accompagnées.

De Justine Peyre, Zélie Marchenay, Jeanne Barbati et Yoann Cartier.

EN SAVOIR + www.linkedin.com/company/jeremy-et-la-maison-malade



« Passage piéton
deux regards s'embrasent
le feu passe au rouge »

Elsa Querne

Des haïkus pour le climat

Pour la 7^e année consécutive, le CLER – Réseau pour la transition énergétique a organisé le concours *Un haïku pour le climat* sur le thème du désir. Retrouvez l'intégralité du palmarès 2021 dans notre centre de ressources, à l'aide du hashtag #PalmaresHaïku.

EN SAVOIR + www.doc-transition-energetique.info



Formation

S'approprier et utiliser l'outil TETE

Les 23 et 25 novembre prochain, le CLER – Réseau pour la transition énergétique organise une formation à l'outil TETE, destinée aux chargés de missions, consultant-es, responsables de bureaux d'études... TETE est un outil développé par le Réseau Action Climat et l'ADEME. Il permet d'effectuer une estimation des emplois créés grâce aux politiques de transition écologique à l'échelle d'un territoire pour chaque année d'ici à 2050.

EN SAVOIR + sur www.cler.org/association/nos-formations/formation-tete

Pour s'inscrire : écrivez-nous à formation@territoires-emplois.org



Campagne

#LesRegionsEnAction

Cheffes de file de la transition énergétique, les Régions sont l'échelon privilégié pour mener sur le terrain des politiques ambitieuses et atteindre les objectifs climatiques nationaux. Pour les encourager à accélérer, le CLER – Réseau pour la transition énergétique réalise des publications. Regroupées sous la bannière *Les Régions en action*, elles se répartissent au sein de trois collections : Comprendre, Agir et S'inspirer.



Découvrez nos dernières publications ci-dessous :



Les clés de la méthanisation durable

Ce guide pratique a été réalisé en partenariat avec GRDF et Solagro. Destiné aux élus et techniciens des Conseils régionaux, ainsi qu'à tous les acteurs et partenaires de la filière, il accompagne les Régions dans leur politique de méthanisation durable.

Collection Agir

En savoir + www.cler.org/les-cles-dune-methanisation-durable



La place des Régions dans l'accompagnement à la rénovation énergétique

Comment les Régions peuvent-elles réussir le déploiement du Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) ? Comment travailler avec les autres acteurs impliqués ? Autant de questions abordées dans cette note de positionnement du CLER – Réseau pour la transition énergétique, réalisée grâce aux contributions des 110 Espaces Conseil FAIRE adhérents.

Collection Comprendre

En savoir + www.cler.org/la-place-des-regions-dans-laccompagnement-a-la-renovation-energetique

PUBLICATION

Abonnez-vous gratuitement à *Notre énergie* !

Une nouvelle page s'ouvre pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique, il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagé·es ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit** ! Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

EN SAVOIR  : www.cler.org/revue-notre-energie



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

AGENDA

LE 8 NOVEMBRE 2021

2e Assises des énergies renouvelables citoyennes

Gratuites, ouvertes aux collectivités, aux entreprises et aux associations, les Assises se dérouleront en présentiel à Nantes, et en format digital *live et replay*.

 www.evenements.infopro-digital.com

DU 7 AU 8 DÉCEMBRE 2021

Semaine de la chaleur renouvelable

Un événement organisé par l'ADEME, Amorce, la Fedene (Fédération des services énergie & environnement) et le Syndicat des énergies renouvelables (SER).

 www.chaleur-renouvelable.org

DU 14 AU 16 DÉCEMBRE 2021

Salon BePOSITIVE

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est partenaire du Salon BePOSITIVE, dédié exclusivement aux enjeux et solutions de la transition énergétique. Il rassemble tous les acteurs des filières bâtiment & énergies.

 www.bepositive-events.com

Offres d'emploi

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et alimenter !

EN SAVOIR  : www.cler.org/outils/offres-emploi